

Grace Hollogne



Déclaration de politique
communale
p. 3



Nouvelle vie pour le site
de la Vieille Montagne
p. 7



Point cash de la place
du Pérou
p. 10

Lida Torhan 50 ans de peintures

CALENDRIER
DES COLLECTES





Éditorial

Dans la foulée de son installation le 02 décembre dernier, le Collège communal convoquait un Conseil communal le 12 décembre 2024 avec un point très important à son ordre du jour : le budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025. Après avoir été adopté par la première instance communale, notre budget a été envoyé complet à l'autorité de tutelle, le 20 décembre 2024, pour examen et approbation. C'est par son arrêté du 17 janvier dernier que le Ministre, ayant dans ses attributions les Pouvoirs Locaux, François Desquesnes a approuvé notre budget 2025. La Région wallonne compte 262 communes et nous pouvons être fiers de figurer parmi les premières entités à être en ordre de marche.

Le service ordinaire présente un boni de 397.959 € à l'exercice propre et de 24.580.662 € aux exercices antérieurs, pour un résultat global de 24.978.622 €.

De plus, le solde des provisions s'élève à 3.774.500€ et le fonds de réserve à 1.500.694€.

Le programme du service extraordinaire reprend les dépenses pour les petits investissements (matériel informatique et de bureau, mobilier, petit outillage...) mais surtout les gros investissements tels que les rénovations et l'entretien des voiries communales, les travaux dans les bâtiments, l'extension de la crèche communale, la construction de l'école du Boutte, la rénovation énergétique de l'école Degive, de la mairie de Grâce et du complexe Mathieu Wathelet, ainsi que la réalisation de deux terrains de tennis sur la plaine Samson, pour ne citer que les principaux projets. Le boni ordinaire important dont nous disposons nous permettra de financer une grande partie de ces investissements sans recourir à l'emprunt, ce qui allégera notre service ordinaire en remboursement de capital et en intérêts.

Si l'on se compare à de nombreuses autres communes, nous sommes et nous restons dans une trajectoire financière favorable. Notre gestion rigoureuse et attentive ainsi que les investissements réalisés ces dernières années afin de diminuer la consommation d'énergie de nos bâtiments devraient nous permettre de continuer de la sorte !

Les instances du Centre public d'Action sociale et de la zone de police Grâce-Hollogne/Awans ont elles aussi voté leur budget respectif et bénéficient d'une situation financière à l'équilibre. La dotation du CPAS s'élève à 4.000.000 € sans augmentation de la dotation communale par rapport à 2024 et celle de la zone de police s'élève à 3.811.000 € en augmentation de 3% par rapport à l'exercice précédent.

Dans les pages suivantes de notre magazine, vous pourrez prendre connaissance des principaux projets politiques de notre déclaration de politique communale couvrant la prochaine mandature. Pour ma part, je vais vous présenter le volet budgétaire qui expose les grandes orientations financières de la commune pour la législature 2025-2030.

Notre majorité s'engage à une gestion prudente, responsable et équitable des finances, en privilégiant l'intérêt essentiel des citoyens de notre entité. Notre indice de pression fiscale centralisée (impôt des personnes physiques et précompte immobilier) se situe au niveau moyen régional, tandis que celle des autres impôts est inférieure à la moyenne. Nous veillerons à maintenir cet équilibre. Nos marges budgétaires permettront de poursuivre le maintien des équipes communales (administratif, technique, scolaire et social) et les équipements informatiques. Nous nous adapterons aux nouvelles contraintes financières résultant de la réforme des pensions des fonctionnaires et des agents contractuels qui devrait entrer en vigueur dès 2027.

Nos résultats financiers sont positifs, avec une augmentation constante du solde général. Néanmoins, nous devons rester prudents dans nos investissements compte tenu des coûts liés à la réalisation de l'extension de la crèche, de la nouvelle école du Boutte et de toutes les fluctuations économiques, dont principalement celles liées aux coûts de l'électricité et du gaz naturel. Nos grandes orientations budgétaires seront guidées par une maîtrise de nos dépenses, l'optimisation de nos recettes, le choix qualitatif de nos investissements, une gestion rigoureuse et dynamique de notre dette, ainsi que la poursuite des synergies avec notre CPAS et la collaboration avec d'autres communes et intercommunales. Grâce-Hollogne est une commune qui bouge, qui évolue et qui se développe en permanence. C'est tous ensemble que nous devons affronter les défis de demain avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Votre dévoué,
Maurice Mottard,
Bourgmestre

2^{ème} TRIMESTRE 2025 • NUMÉRO 101
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre, rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 - E-mail : info@grace-hollogne.be - www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition : Mmes L. Arena, C. Basile, A. Crommelynck, E. Marchoul, C. Nols, MM S.Kaspers, S. Napora

Sommaire

POLITIQUE

La déclaration de politique 2025-2030	p. 3-5
Le Conseil de l'Action sociale	p. 6

MOBILITE-SECURITE

Stationnement : gare aux infractions !	p. 6
--	------

VIEILLE MONTAGNE

Un champ solaire	p. 7
------------------	------

MUSIQUE

Renato Bennardo, premier EP	p. 8
Nouvelle récompense pour JUAN NW	p. 8

PEINTURE

Lida Torhan, 50 ans de peinture	p. 9
---------------------------------	------

SERVICE

Le point Cash du Pérou	p. 10
------------------------	-------

ARTISAN

La Brasserie Moderne renaît	p. 11
Du neuf à la Siroperie Delvaux	p. 12

ECONOMIE

Nouvelle dynamique pour le marché	p. 12
-----------------------------------	-------

PERMANENCES ORGANISÉES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74
les 2^e et 4^e mercredis du mois > Mairie de Grâce,
rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures
les 2^e et 4^e vendredis du mois > Mairie de Hollogne,
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures
 Bureaux fermés

AVRIL 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MAI 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
5	6	7	1	2	3	4
12	13	14	8	9	10	11
19	20	21	22	23	17	18
26	27	28	29	30	24	25
					31	

JUIN 2025						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
2	3	4	5	6	7	1
9	10	11	12	13	14	8
16	17	18	19	20	21	15
23/30	24	25	26	27	28	22
						29



Impression :
AZ Print

Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 - info@azprint.be
www.azprint.be

nombril.
people, design & happiness

Graphisme :
Nombril,
atelier de création graphique
www.nombril.be

QUOI DU NEUF À L'HORIZON 2030 ?

À la suite de l'élection communale d'octobre 2024, il appartient, conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, au Collège communal de soumettre au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques. Nous vous livrons, ici, le contenu de la déclaration, adoptée lors de la séance du 20 février dernier.



1. FINANCES

- > Maintien des additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques à 8% et du précompte immobilier à 2.600 centimes additionnels,
- > Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers: montant le plus bas possible tout en respectant la couverture du coût-vérité à 100 %,
- > Collecte des déchets verts et encombrants ménagers: maintien du système actuel et du tarif,
- > Maintien des subsides et aides aux clubs et associations,
- > Maintien des chèques d'aide à l'enfance (75-85 €).

2. PERSONNEL

- > Maintien et développement de l'emploi communal et du CPAS pour garantir la continuité des services publics,
- > Engagement d'un agent constatateur supplémentaire,
- > Formation continue des agents, notamment en matière de sanctions administratives, afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services et l'intégration d'un plan annuel de formation,
- > Mise en conformité du statut du personnel communal et du CPAS et du règlement de travail avec la législation en vigueur pour assurer une gestion des ressources humaines équitable et transparente,
- > Poursuite des actions de prévention des risques professionnels et des problématiques de santé mentale avec l'engagement d'un nouveau Conseiller en prévention.

3. SPORTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- > Réalisation de deux terrains de tennis sur la plaine Samson,
- > Modernisation de la cafétéria ou nouvelle cafétéria du club de tennis,
- > Remplacement du revêtement de sol du complexe M. Wathélet (subsides),
- > Achèvement de l'aménagement des installations du FC Horizon, réalisation d'un parking et prolongation de la location des terrains,
- > Construction d'un DOJO,
- > Maintien des chèques sport et de la gratuité d'accès aux installations sportives (tennis couvert et piscine exceptés).

4. LOGEMENT

- > Mise en place d'un guichet unique d'information aux citoyens: accès à la propriété, primes à l'isolation, etc,
- > Lutte contre les marchands de sommeil, les taudis et les immeubles insalubres,
- > Maintien de la taxe sur les immeubles inoccupés.

5. LOGEMENT SOCIAL

Programme de construction de logements moyens,

- > Plan de création de logements: 6 logements « Q-Zen » rue des Pruniers, sur la dalle rue des Églantines, 10 appartements « HPE » Chaussée de Liège, 20 logements « HPE » rues Jean-Paul Sartre et de Montegnée,
- > Plan de rénovation énergétique: rue Germinal (30 maisons), rues de Grâce et de Liège (28 maisons), Cité Paque (87 logements), Cité Forsvache (24 maisons), Cité du Flot (84 maisons) et Cité Chapuis (22 logements),
- > Nouveau plan de rénovation énergétique 2026-2030 de 700 logements.

6. VOIRIES

- > Egouttage et réfection de la voirie d'une partie des rues du Gueulin, Pery et El'va, ainsi que des rues du Pied de Vache, du Pont et En Bois,
- > Egouttage et réfection de la voirie et des trottoirs rues A. Martner et Brennée,
- > Réfection de la voirie rue Haute-Claire (2^e partie),
- > Réaménagement de la place Ferrer,
- > Entretien et réparation de diverses voiries: rues de l'Arbre à la Croix, du Huit Mai, du Sart-Thiri, de Jemeppe, de Horion, de la Station, Péry, Forsvache (avec les trottoirs), de la Campagne (avec les trottoirs), Neuve (avec les trottoirs), de Wallonie, auxquelles s'ajoutent la place des Préalles, la place Dardenne et le parking du hall omnisports des XVIII Bonniers,
- > Aménagement du carrefour des rues des Champs, de la Collectivité, du Tanin et du Laboureur,
- > Plan pour l'amélioration, la réalisation et le financement des trottoirs,
- > Rénovation des voiries communales dégradées en raison des activités liées à Liege Airport: rues de la Barrière, de la Siroperie, du Ferdou, Lamaye, de la Boverie et du Pont, de l'Arbre à la Croix, Morinval, du Presbytère, du Vieux Chêne, de Velroux, des Rochers et de la Pierre Boveroulle.

7. MOBILITE

- > Améliorer et sécuriser les cheminements piétons, garantir l'autonomie des personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements,
- > Apaiser les quartiers résidentiels (calmer la circulation et maîtriser les vitesses),
- > Sécuriser les itinéraires cyclables et développer des stationnements publics et sécurisés pour les vélos,
- > Soutenir le report modal vers l'usage du transport public et les voitures partagées,
- > Supprimer le transit des poids lourds dans les quartiers,
- > Améliorer l'interconnexion des lignes de bus.

8. ENVIRONNEMENT-PROPRETE-DEVELOPPEMENT DURABLE

- > Installation de nouvelles caméras fixes aux endroits sensibles et acquisition de caméras mobiles,

- > Maintien des circuits de ramassage de déchets sur l'ensemble du territoire communal,
- > Zone Zéro déchets — Campagne de sensibilisation de la population et dans les écoles,
- > Mise en œuvre des actions dans le cadre de la convention des Maires (Pollec),
- > Audit énergétique et amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux,
- > Programme de nouvelles bulles à verre enterrées,
- > Combattre et sanctionner les atteintes à l'environnement,
- > Projet de végétalisation dans les quartiers urbanisés.

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- > Poursuite des dossiers suivants: site Vieille Montagne, ter-til Bonne-Fortune, Paire du Bonnier et lotissement Mimob à Crotteux,
- > Défense et maintien des zones d'espaces verts et des zones agricoles,
- > Élaboration d'un schéma de développement communal,
- > Aménagement de la place de l'Église et rénovation de la tour romane.

10. BATIMENTS

- > Construction de la nouvelle école du Boutte et du nouveau pavillon de la rue Germinal,
- > Construction de l'extension de l'école d'Aulichamps,
- > Création d'une salle polyvalente d'une capacité de 400 places,
- > Préparation de la nouvelle implantation de l'école en immersion,
- > Rénovation énergétique des bâtiments (RenoWatt): remplacement des menuiseries extérieures et du chauffage, isolation des façades et de la toiture, relampage par des LED du siège du CPAS, de l'école Degive (bâtiments 1 et 2), de la mairie de Grâce et du complexe Mathieu Wathélet (+rénovation des sanitaires),
- > Aménagement et sécurisation des cimetières communaux,
- > Aménagement de l'ancienne piscine du Pérou (désignation d'un auteur de projet),
- > Construction d'un nouveau poste de Police,
- > Réflexion sur le devenir de l'ancienne école du Boutte et de l'église de Bierset.

11. SECURITE

- > Amélioration de la situation à la sortie des écoles,
- > Création de passages pour piétons avec un éclairage spécifique,
- > Lutte contre la vitesse inadaptée et amélioration de la sécurité routière dans les quartiers,
- > Acquisition de caméras mobiles afin de surveiller les propriétés communales,
- > Augmentation des policiers sur le terrain et dans les rues, renforcement de l'équipe circulation, création d'une équipe de motards,

- > Utilisation du LIDAR de la région wallonne,
- > Remplacement de radars préventifs.

12. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CREATION D'EMPLOIS

- > Mise en œuvre des zones économiques autour de l'aéroport,
- > Mise en place d'un plan local de réinsertion et organisation d'un salon de l'emploi,
- > Développement du commerce local, retour du marché public du samedi matin sur la rue Jean Jaurès et aménagement du parking sur la place,
- > Création d'une zone commerciale à Ruy sur le site de la Vieille-Montagne.

13. CPAS-SERVICE SOCIAL

- > Organisation des vacances au profit des pensionnés,
- > Construction d'un nouveau garage et d'un atelier au CPAS,
- > Mise en place d'un taxi social,
- > Création d'une permanence juridique,
- > Modernisation du matériel de la Manne à linge,
- > Synergie entre les services communaux et du CPAS: équipes de dépannage et d'entretien et aides sociales à domicile,
- > Maintien de l'écrivain public.

14. ENSEIGNEMENT

- > Construction d'une nouvelle cuisine scolaire à l'école des Champs,
- > Installation de nouveaux préaux aux écoles S. Basile, G. Simeon et A. Degive,
- > Maintien des études dirigées gratuites,
- > Classes de dépaysement à Rechastel,
- > Objectif de la gratuité de l'enseignement,
- > Maintien du projet fruits et légumes et des démarches d'alimentation durable (repas équilibrés),
- > Maintien du prix démocratique du repas scolaire.

15. JEUNESSE - PETITE ENFANCE

- > Réalisation de la phase 2 de la crèche communale (+35 lits),
- > Collaboration à la construction du projet de la crèche « les Petits soleils » rue du Fort (56 places),
- > Agrandissement du bâtiment des « Petits Pachas » au Village des Benjamins,
- > Remplacement de l'agora à la plaine Samson (subsidés),
- > Création d'une plaine de jeux dans les quartiers du Pérou, de Velroux et de Crotteux,
- > Maintien des plaines de vacances, excursions, stages multisports, de l'opération "Été solidaire", du Conseil communal des Enfants et des chèques sports,
- > Majoration du montant des primes de naissance.

16. CULTURE

- > Modernisation de la bibliothèque rue Grande,
- > Maintien des grands événements: Fêtes de Wallonie, marché de Noël, week-end des artisans... etc,
- > Maintien des animations dans les bibliothèques et mise en place du programme de réservation des ouvrages en ligne,
- > Aide aux deux musées locaux (Commission historique et White Bison) et à l'ASBL Fort de Hollogne,
- > Réseau de promenades thématiques,
- > Soutien du devoir de mémoire et transmission des témoignages de notre histoire locale.

17. BIEN-ETRE ANIMAL

- > Campagne de stérilisation des chats,
- > Mise en place d'un écuroduc rue du Long Mur,
- > Respect du Code du bien-être animal (protection et défense des animaux),
- > Salon du bien-être animal et sensibilisation des enfants au sein des écoles.
- > Maintien du soutien financier au Créaves des Terrils.
- > Collaboration avec le garde champêtre.

18. COHESION SOCIALE

- > Établissement d'un PCS-4 (2026-2031) et de ses nouvelles actions dans les domaines suivants: Travail - Formation - Insertion sociale - Mobilité - Logement - Santé - Alimentation saine et durable - Épanouissement culturel - Épicerie solidaire

19. PARTICIPATION CITOYENNE - EGALITE DES CHANCES

- > Maintien des budgets participatifs*,
- > Création d'un "guichet unique" pour les services internes et relais du citoyen avec la Région wallonne dans le cadre de l'emploi et du logement.

20. INFORMATION AU CITOYEN

- > Amélioration du site internet communal,
- > Gestion de la page Facebook,
- > Maintien du magazine communal (trimestriel),
- > Nouvelles éditions du guide communal et du plan communal.

Conclusion

Cette déclaration ambitieuse mais réaliste permettra de poursuivre le développement de Grâce-Hollogne, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et de préparer l'avenir de la commune, en restant attentif aux évolutions économiques et financières et en adaptant la politique budgétaire en conséquence.

* Budgets participatifs : APPEL A Projet 2025, du 1^{er} mai au 31 août
Info : Service ECPC, 04 229 95 41

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Dans la foulée des élections d'octobre dernier, le Conseil communal a procédé, le 2 décembre, à l'élection de plein droit des membres du Conseil du Centre public de l'Action sociale (CPAS). Ces conseillers de l'Action sociale, au nombre de 11, sont répartis par groupe politique proportionnellement au nombre de sièges dont chaque groupe politique bénéficie au sein du Conseil communal. La composition est donc la suivante :

Pour la Liste du Bourgmestre :

- > Viviane Hendrickx, Présidente (1)
- > Michaël Bils (2)
- > Sofia Kolibos (3)
- > Adriano Di Gasparro (4)
- > Jonathan Geradon (5)

Pour les Engagés :

- > Philippe Burette (6)
- > Cécile Grignet (7)
- > Claude Solheid (8)

Pour le MR :

- > Océane Chefneux (9)
- > Naouri Khaled (10)

Pour Ecolo :

- > Sarina Matticci (11)



CPAS

Directrice générale f.f. : Annick Ponthir
Rue Grande 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 05 17

Le bureau permanent a également été constitué en son sein afin de gérer les affaires courantes. Y siègent : la Présidente Viviane Hendrickx, Michaël Bils, Claude Solheid et Naouri Khaled.

Mobilité - Sécurité



Police

STATIONNEMENT : GARE AUX INFRACTIONS !

Rappel : il est interdit de se stationner sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés aux piétons. Les véhicules doivent être stationnés sur la voirie.

Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement sont reprises dans notre Règlement général de police administrative et sont passibles de sanctions administratives ou d'un paiement immédiat de 116 €* !

A bon entendre...



* www.grace-hollogne.be :

Règlement général de police administrative, chapitre 15, articles 103 et 104.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS

CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

AVRIL 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	  2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
 14	15	  16	17	18	 19	20
21 LUNDI DE PÂQUES FERMETURE DES RECYPARCS	22	23	24	25	26	27
 28	29	  30				

MAI 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 FÊTE DU TRAVAIL FERMETURE DES RECYPARCS	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
  12	13	  14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
 26	27	  28	29 ASCENSION FERMETURE DES RECYPARCS	30	31	

JUIN 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	  7	8
9 PENTECÔTE FERMETURE DES RECYPARCS Avancées au 07/06	10	  11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
 23	24	  25	26	27	28	29
30						

1 ZONE 01
2 ZONE 02

 CONTENEUR GRIS

 CONTENEUR VERT

 COLLECTE VÉLOS RECYPARCS
DÉCHETS VERTS

 PMC

 CARTONS / PAPIERS

DATE EN ROUGE = ADMINISTRATION FERMÉE

MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

- > **ZONE 1:** le lundi
- > **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Dans quelle zone ma rue est-elle ?



- Consultez le site internet www.grace-hollogne.be
- ou téléphonez au 04 233 63 60

COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts

> PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)
Attention : Zone 1 - UNIQUEMENT conteneur papiers-cartons pour les entités de Bierset, Horion-Hozémont et Velroux



> EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, les emballages en plastique, à savoir les barquettes, ravers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs : 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que le paiement sur le compte BE77 0910 1860 5942 avec, en communication : NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m³ de branchages fagotés.

Redevance : 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m³ à enlever.

Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m³ par ramassage

Redevance :
gratuit le 1^{er} enlèvement,
15€ le second



DÉRATISATION

Des sachets de raticide peuvent être obtenus auprès du Service Technique communal
Rue des XVIII Bonniers, 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 63 60

COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts :

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)
- rue Ruy
- rue Germinal
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- Carrefour rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée

COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.

RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.
Lorsqu'un jour férié tombe un
lundi, fermeture le mardi qui suit.

ATTENTION :
les PMC ne sont plus acceptés
dans les recyparcs.

Toutes informations
complémentaires au numéro
de téléphone 04 240 74 74 ou
www.intradel.be



DÉCOUVREZ LA BIODIVERSITÉ D'UN TERRIL : UN TRÉSOR NATUREL À PRÉSERVER



L'ancien terril situé entre les rues de Grâce, de la Poule et Lairisse est aujourd'hui un espace vert foisonnant de vie. Ce site, témoin de la résilience de la nature, accueille une faune et une flore locales variées. Récemment, la BiodiversiTeam locale a organisé un recensement en invitant citoyens et naturalistes à explorer le site. Cette journée d'exploration a permis de documenter la richesse des espèces présentes et d'initier les habitants aux trésors naturels de leur commune.

Une flore diversifiée et adaptée

Le terril abrite une végétation remarquable, qui s'adapte aux conditions spécifiques de chaque recoin du site. Dans les zones boisées, on peut admirer des arbres majestueux comme le peuplier

blanc, qui illumine le milieu avec ses feuilles au revers argenté et supporte bien les sols perturbés. Le noisetier, autre espèce remarquable, héberge un résident insolite : le cigarier du noisetier. Ce petit coléoptère enroule les feuilles de

l'arbre pour y pondre ses œufs, formant de curieux petits "cigares" végétaux. Dans les zones plus ensoleillées, des plantes herbacées, comme le millepertuis, égayent le paysage avec leurs fleurs jaunes, tandis que la carotte sauvage



attire les insectes pollinisateurs grâce à ses ombelles blanches. On y trouve également l'églantier, un arbuste épineux dont les baies rouges, nourrissent les oiseaux pendant l'hiver.

Une faune fascinante

La faune du terail est tout aussi riche et diversifiée. Les espaces ouverts abritent des papillons comme le Paon du jour, reconnaissable à ses "yeux" colorés sur les ailes, et la zygène de la filipendule, un papillon aux taches rouges éclatantes, précieux pour la pollinisation. On y trouve également des criquets, comme le criquet à ailes bleues, qui ajoutent de la vie avec leurs sauts spectaculaires. La cardère sauvage, aux grandes têtes épineuses, sert de refuge et de garde-manger pour de nombreux insectes et oiseaux, attirés par ses graines.

Vigilance face aux espèces exotiques envahissantes

La richesse végétale du terail est un atout précieux, mais elle nécessite aussi vigilance et protection. Des espèces exotiques envahissantes, telles que la renouée du Japon et l'arbre à papil-

lons, ont fait leur apparition sur le site. Ces espèces représentent une menace pour l'équilibre de l'écosystème: elles limitent l'espace et les ressources disponibles pour les espèces locales et nuisent à la biodiversité. Pour éviter leur prolifération, il est essentiel de ne pas déplacer ces plantes.

Une balade pour chaque saison

Le terail de Grâce-Hollogne offre une immersion dans la nature, à chaque saison. Au printemps, les fleurs colorées fleurissent de toutes parts; l'été est marqué par le bourdonnement des insectes; l'automne pare les arbres de teintes dorées, tandis que l'hiver voit les baies et graines nourrir la faune.

Rejoignez-nous le **samedi 22 juin 2025** pour une nouvelle balade sur ce terail ! Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous en appelant le **04 231 48 95**.

Pour préserver cette beauté naturelle, il est important de respecter les lieux: restez sur les sentiers, ne cueillez pas les plantes et ne jetez pas vos déchets dans la nature. Ce site magique promet de belles découvertes aux amateurs de nature.

■ E.M.



UN « CHAMP SOLAIRE » SUR LES HAUTEURS DE HOLLOGNE !



A défaut de pouvoir développer de l'éolien sur le territoire, ce sont des panneaux photovoltaïques qui poussent, depuis peu, sur une partie de l'ancien site de la Vieille Montagne.

Comme la proximité de l'aéroport ne permet pas d'implanter les immenses moulins à vent modernes, c'est l'énergie solaire qui sera captée par les 2.074 panneaux photovoltaïques qui fleurissent sur 2 hectares du Colladios. Leur mise en service est programmée pour l'été 2025 et permettra d'alimenter annuellement 360 ménages wallons (1.500 MWh).

Mais ce champ de 2 hectares représente seulement une toute petite partie du site qui en compte 24 et pour lesquels une nouvelle vie va commencer !

De 1846 à 1982, le site est exploité par la « Houillère et fonderie Valentin Cocq » et ensuite la « Vieille Montagne » pour produire du zinc et du blanc de zinc. A la veille de la Première Guerre Mondiale, elle était la plus grande unité de production de zinc au monde : près de 1.800 travailleurs sortent des 90 fours jusqu'à 42.000 tonnes de zinc par an. Cette industrie florissante a donc profondément marqué la région et le paysage hollinois. Après l'arrêt des activités, elle était devenue une friche polluée, bien embarrassante en plein cœur urbain, lorsque la SPAQuE l'acquiert, en 2008, pour l'euro symbolique à UMICORE qui participera financièrement à l'assainissement.

Un tournant majeur s'était opéré en 2009, lorsque notre commune avait activé la procédure administrative permettant de mettre en œuvre un vaste projet de réhabilitation (voir *Grâce-Hollogne Magazine*, 2009, n° 37, p. 10), puis un autre en 2010, lorsque le Gouvernement wallon avait chargé la SPAQuE de réhabiliter le site dans les meilleurs délais (Arrêté du 15/07/2010). Depuis lors, ce nouveau propriétaire menait conjointement les opérations d'assainissement nécessaires à la viabilisation des lieux et les études en vue de sa reconversion sous la forme d'un SOL (Schéma d'orientation local).

C'est dorénavant acté, dans les grandes lignes ; le Conseil, en séance du 26 septembre 2024, a adopté le SOL qui définit le projet d'aménagement de la zone. Cette décision a été approuvée par le Ministre compétent le 20 janvier dernier.

Outre le champ de panneaux solaires, le site sera développé de manière mixte : il accueillera une zone d'activités économiques pour de petites et moyennes entreprises, une vaste zone verte ainsi qu'un peu d'habitat, de commerces et de services, le tout en connexion avec les quartiers voisins.



Il reste encore quelques démarches administratives avant l'apparition des premières constructions puisque des permis doivent être déposés pour la reconnaissance de la zone économique, la création de la voirie, la subdivision des lots à bâtir, les transferts de propriété... Dossier à suivre !

RENATO, L'EX-FINALISTE DE THE VOICE BELGIQUE SORT SON PREMIER EP*

Renato Bennardo est tombé dans la marmite de « potion magique musicale » quand il était tout jeune. En effet, dès son plus jeune âge, notre concitoyen accompagnait son papa à des concerts et des festivités musicales. *Tout le monde chantait dans la famille nous explique Renato, ma maman, mon oncle et bien sûr mon papa.*

C'est durant l'adolescence que Renato a écrit ses premières paroles et composé ses premières chansons.

Et puis en 2012, ce fut la consécration pour Renato avec sa participation à la première édition de The Voice Belgique. Coaché par la fameuse Beverly Joe Scott dit BJ Scott, il réussit à atteindre la finale, battu de justesse par Roberto Bellarosa. Fort de ce succès, il entama une tournée de concerts à travers la Belgique avec les candidats de The Voice. Ensuite, Renato continua son expérience musicale avec une place de choriste lors de l'édition 2017 de l'émission mais également avec le chanteur Eliott au concours de l'Eurovision de la chanson 2019.

Autodidacte, spécialisé dans la soul mais également en musique pop, Renato se

perfectionna avec l'écriture de nombreuses chansons en français et en italien et une participation remarquée aux fêtes de Wallonie de Grâce-Hollogne en 2024.

Le 27 septembre 2024, Renato sortit son premier single « J'ai compris » suivi directement par un deuxième titre « Laisse dehors » sorti en novembre 2024. En février, notre artiste sortit son tout premier EP intitulé « Vie de rêve ». Ce mini-album comprend six titres tels que « Tempo perso » en duo avec Jali ou encore « Aimer et danser ».

Le 6 mars 2025, Renato organisa son premier concert dénommé « Release party » au Reflektor, à Liège, avec la présence de nombreux artistes connus comme Jali, BJ Scott, James Deano ou encore Cody.



Nous souhaitons bonne chance à Renato dans l'évolution de sa carrière artistique et ainsi de nombreux succès.

■ S.K.

* EP: *extended play*, mots anglais traduits par « durée étendue » qui désignent une compilation musicale d'une durée plus longue que celle d'un single mais plus courte qu'un album.



QUATRIÈME RÉCOMPENSE MUSICALE (AWARD) AUX USA EN 10 ANS ET NEUF NOMINATIONS POUR JUAN NW !

Et quelle victoire ; « chanson House Musique de l'année », obtenue à Chicago (berceau de ce style de musique) aux XMA Awards, compétition réservée aux musiciens et compositeurs indépendants, avec son titre « Touch Me ». Ce titre avait déjà atteint la 2^e place du Top 10 journalier australien sur le collectif Banks Music Radio Australia.

Autre moment marquant : son deuxième numéro 1, obtenu avec son titre « Fusion » sur le même Top 10 journalier australien.

Et que dire de son bilan Spotify ; sa musique a été écoutée dans 156 pays, pour un total de 357.000 heures, avec une percée du Vietnam, de l'Argentine et de l'Inde, les USA restant indétrônables en première position !

Pour terminer, une compilation best of « JUAN NW Essential » est disponible sur toutes les plateformes digitales et en édition CD ultra limitée pour les 10 ans de carrière.

En conclusion, la musique indépendante plaît à des millions de personnes à travers le monde, et ce sans nécessité de soutien de la part des grands groupes médias (radio, presse, tv...) ; c'est ce qu'on appelle l'*Underground*.



www.facebook.com/JUANNW



www.instagram.com/juan.nw



LIDA TORHAN

UNE ARTISTE DISCRÈTE

Elle nous présente un panorama de son œuvre artistique dans l'ouvrage : *Lida Torhan, une artiste discrète, une rétrospective de ses 50 années de peinture.*

Nous avons eu la chance de rencontrer son époux depuis 1971, Joseph Dulibic qui nous parle du travail de Lida avec amour et admiration.

Le livre, sorti en novembre 2024, est un mélange de vie privée et de vie artistique, un parcours d'une existence vouée à sa famille et à l'art nous explique Joseph.

Lida peint à l'huile depuis l'âge de 16 ans et s'est formée par la suite au dessin et aux techniques artistiques à l'Académie de Liège avec des maîtres comme Eli Louis, Louis Bologne, André Busin ou encore André Simar poursuit Joseph.

Artiste contemporaine d'origine Ukrainienne et Grâcieuse-Hollognoise d'adoption, elle va réaliser des œuvres de jeunesse et des toiles totalement différentes après une interruption due à un « accident neurologique ».

Atteinte d'une maladie grave qui va l'obliger à travailler de sa main gauche et impacter sa vue, ce qui va induire une ampleur à ses formats et devenir pour elle une sorte d'exutoire salvateur continue Joseph. Lida s'est inspirée du courant impressionniste avec des œuvres touchant également à l'abstrait, au réalisme ou encore au surréalisme. Elle utilise un couteau en plus de son pinceau dans un style très coloré qui traduit ses sentiments et ses passions. Elle va, dès lors, traiter d'une multitude de thèmes différents tels que la nature, les arbres, la ville de Liège, son beau quartier de Velroux, l'Ukraine chère à son cœur mais aussi des sujets de société comme les accidents nucléaires, les catastrophes climatiques ou encore des problèmes socio-économiques.

Selon sa sensibilité du moment, elle transforme des sujets de sa vie quotidienne en éléments picturaux. Chaque toile est un instantané, chaque trait de couleur raconte une histoire sans titre volontairement, libre pour une interprétation personnelle du spectateur termine Joseph.

Lida, dans sa belle et longue carrière, a peint énormément et n'a exposé que



De l'Ukraine dans l'ADN, 1986



SNCB : Calatrava, Buizingen, 2010

15 fois de 1991 à 2024. Soyez nombreux à découvrir cet ouvrage de peintures agrémenté de jolis poèmes laissant libre cours à l'évasion et à l'imagination.

■ S.K

Info pratique :

Pour commander l'ouvrage, envoyer un courriel à lida.torhan@gmail.com
Prix : 20 €





UN NOUVEAU POINT CASH PLACE DU PÉROU

Attendu comme le messie – et certains humoristes l'auraient même confondu avec une crèche durant la période de Noël – le nouveau point cash de la place du Pérou est parfaitement opérationnel à l'heure où vous lirez ces lignes.

L'attente fut certes longue, mais pour cause; ce chantier a nécessité une analyse approfondie, ainsi que de nombreuses délibérations dont la première, prise par le Collège en date du 28 juin 2023, concernait la commande d'une mission d'étude pour ce projet. Il s'agit en effet, en l'occurrence, d'un concept différent de celui implanté place Préalles (2 bornes de retrait en extérieur) puisque les 3 distributeurs de la place du Pérou sont dans un espace intérieur dont la création a été prise en charge par la Commune. Le dossier du bureau d'études désigné, la SRL Plan 9, fut déposé en date du 15 janvier 2024 et approuvé par le Conseil communal le 25 janvier 2024.

Le chantier de construction du bâtiment fut divisé en 2 lots: une partie « gros-œuvre et parachèvement » prise en charge par la Commune (lot 1) et une partie « électricité et installations de chauffage-ventilation » (lot 2) prise en charge par la S.A. BATOPIN. En date du 04 avril 2024, le Collège communal marquait son accord sur l'attribution du marché public de travaux à la SPRL BGA CONSTRUCTION pour le lot 1, estimé à un montant de 136.059,65 € TVAC, et à la SPRL ELI

AUTOMATION pour le lot 2, estimé à un montant de 21.175,00 € TVAC. C'est à ce moment qu'une convention fut établie sous forme de bail commercial, prenant cours le 1^{er} septembre 2024, entre l'Administration communale de Grâce-Hollogne (bailleur) et la S.A. BATOPIN (preneur), et ce pour la location du bâtiment dont question dont la redevance annuelle a été fixée à 6.000 €, avec indexation à chaque date anniversaire. En date du 31 octobre 2024, notre Collège marquait son accord sur une modification du marché validée par la SRL Plan 9, réduisant le montant du lot 1 à 129.595,80 € TVAC. Le PV de réception provisoire interviendra enfin le 5 décembre 2024 et le dernier état d'avancement, à l'heure d'écrire ces lignes, date du 20 février 2025.

La longue attente, ci-dessus justifiée, ne fut dès lors pas vaine puisque ce sont à présent 3 distributeurs de billets supplémentaires (en sus des 2 place Préalles) qui sont mis à disposition de tous les citoyens, quelle que soit leur banque, et avec ici la possibilité supplémentaire d'effectuer des dépôts et consulter le solde du compte pour les clients de Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC, Fintro et ING,



et ce tout en étant dans un abri couvert et parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite. Tout comme pour les bornes de la place Préalles, la sécurité restera optimale pour le bâtiment de la place du Pérou avec le miroir au-dessus de l'écran, un service d'assistance disponible via un numéro de téléphone indiqué à proximité du point cash, un affichage de la procédure « card stop », une surveillance par caméra 24h/24 et 7j/7, ainsi que la présence d'une alarme avec sirène.

Rendre l'argent liquide accessible et disponible à tous les citoyens en toute sécurité et en toute confiance : mission accomplie à Grâce-Hollogne !

■ C.B.

www.batopin.be

Source: Communiqué de presse BATOPIN

LA BRASSERIE MODERNE DE BIERSET RENAÎT

Lancée en 1910 par son arrière-arrière-grand-père, la « Brasserie Moderne », actuel héritage de l'Awansois Fabrice Nicolin, avait autrefois son siège à Bierset. Aujourd'hui brassées sous le nom de « Fabuleuse », ses bières blondes et triples sont complétées depuis 2018 par des séries limitées de bières ayant séjourné dans des barriques d'alcool.



Depuis fin novembre 2024, un vent d'innovation est revenu souffler sur notre territoire, rappelant la tradition brassicole d'autrefois, couplée à une idée originale du jeune chef d'entreprise awansois baptisée « New Make »*; un alcool à l'arôme de café. Qui dit « alcool » dit « distillerie » et c'est en collaboration avec le Maître distillateur Etienne Bouillon que cette création a pu voir le jour dans le berceau de ses origines, à Grâce-Hollogne, et plus précisément la Distillerie Lambicool, située rue Sainte-Anne n° 94.

Le choix d'Etienne Bouillon était une évidence pour Fabrice Nicolin: *Quand on a la chance d'avoir l'un des meilleurs distillateurs au monde à 2 km de chez soi et pouvoir le rencontrer via d'autres connaissances...*, on ne se pose pas la question, on fonce !

Etienne Bouillon est en effet non seulement le créateur du 1^{er} whisky réalisé en Belgique (2004) avec lequel il remporte, 20 ans plus tard, le prestigieux titre de 5^e meilleur whisky du monde, mais également le fondateur de la Distillerie Lambicool qu'il a créée en 1993 « à partir de rien », si ce n'est toute l'expérience acquise grâce au compagnonnage de feu Roland Wissels, ancien Maître distillateur et premier Conservateur du Musée du genièvre à Hasselt (Jenevermuseum Hasselt). Tous les distillateurs de Belgique, membre de la Fédération, font d'ailleurs à présent également partie de ce musée. C'est au n° 94 de la rue Sainte-Anne qu'Etienne Bouillon va développer différentes gammes de péket (nature ou fruité), mais aussi un apéritif réalisé avec de l'eau-de-vie à base de jus de pomme fermenté; « La Pomme d'Etienne ». Et c'est à présent à cette même adresse que le



Etienne Bouillon
et Fabrice Nicolin

« New Make » est également distillé. Un point commun parmi toutes les créations d'Etienne Bouillon, et non des moindres puisqu'il s'agit de son credo: les produits utilisés sont d'origine locale.

La collaboration de ces deux talents a donc donné naissance à « La Fabuleuse New Make »: un distillat naturel de café incorporé à de l'alcool d'orge 100 % local de Hesbaye. Et c'est à la soirée événement de l'espace Villa Gallery du parc de la Boverie que le binôme a dévoilé devant près d'une centaine de personnes cette nouvelle création, présentée dans une bouteille originale imaginée par Fabrice Nicolin; il s'agit en effet d'une carafe en



verre réutilisable et donc respectueuse de l'environnement, laquelle arbore fièrement le logo de « La Fabuleuse » que son aïeul utilisait déjà dans les années 30.

■ C.B.

Distillerie Lambicool

Rue Saint-Anne, 94 - 4460 Grâce-Hollogne

Brasserie Moderne

www.facebook.com/lafabuleusebiere
bierelafabuleuse@gmail.com

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE S'INSTALLE DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE !



Dès le premier samedi du mois d'avril, notre marché change de forme pour encore mieux vous accueillir! Habituellement installé sur la place du Pérou (officiellement « des Martyrs de la Résistance »), il prendra ses nouveaux quartiers dans la rue (Jean Jaurès); une nouvelle

localisation plus attrayante et conviviale, qui permettra de dynamiser davantage ce rendez-vous incontournable de notre commune.

Ce déménagement vise à offrir un cadre plus adapté aux marchands et aux chalandes, en favorisant une meilleure circulation et une ambiance plus chaleureuse. En occupant la rue, une grande partie de l'esplanade va être disponible pour se stationner! Notre marché est une belle opportunité de découvrir des produits frais, de qualité et issus du terroir, tout en soutenant les producteurs et artisans de la région et d'ailleurs.

Rejoignez-nous chaque samedi entre 08h00 et 14h00 pour découvrir les étales qui n'ont pas à pâlir devant les marchés ensoleillés de Provence !

■ C.N.



Artisan

UN SALON DE DÉGUSTATION CHALEUREUX ET GOURMAND À LA SIROPERIE DELVAUX

Dans le hameau de Fontaine, la Siroperie Delvaux est avant tout une histoire de famille, portée avec passion par les parents et leurs trois enfants, Maurice, Martin et Marie. Depuis plus de 40 ans, ils allient tradition et modernité pour offrir une expérience authentique et conviviale.

Une pause gourmande dans un cadre unique

Dans une ancienne menuiserie rénovée, Maurice a créé un espace accueillant où l'on pourra déguster de savoureux sandwiches (également à l'emporter), des tartines et un plat du jour. Avec sa belle terrasse et son parking aisé, l'endroit invite à la détente et au partage.

Le terroir à l'honneur

Le salon mettra en avant l'élevage bovin et ovin de Martin (races Texel et Vendéen) en proposant fraîcheur et qualité dans chaque assiette. Une production locale qui proposera également des colis de viande aux particuliers (sur réservation).

Un lieu de rencontre et de convivialité

Avec ses 40 places assises, la Siroperie Delvaux se privatise pour tous types d'événements, qu'ils soient professionnels, familiaux ou plus solennels. L'équipe veille à offrir un service personnalisé pour rendre chaque moment unique.

Tradition et innovation

En préservant l'âme du lieu tout en proposant régulièrement des nouveautés, la famille Delvaux fait de cet espace un incontournable pour les amateurs de bons produits et de moments chaleureux.

Que ce soit pour une pause gourmande ou un événement spécial, la Siroperie Delvaux est une adresse où il fait bon se retrouver.

■ C.N.



Siroperie Delvaux

Rue de la Siroperie, 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 250 15 38
www.siroperiedelvaux.be